



109347 - Des habits de pèlerin éclaboussés du sang du sacrifice

question

Pendant que j'égorgeais mon sacrifice, du sang a éclaboussé mes habits. Puis-je continuer de les porter malgré les traces de sang?

la réponse favorite

Louange à Allah.

«Si le sang est propre, il n' y a aucun mal à ce qu'il touche des habits de pèlerin ou d'autres. Par sang animal propre, on entend celui qui reste dans la chair et dans les veines après l'égorgement de l'animal. C'est comme le sang du cœur, de la cuisse et d'autres (organes). Si le sang est impropre, on doit le laver, qu'il touche des habits de pèlerin ou d'autres. C'est le sang qui se déverse. Si on égorge un mouton et se voit éclabousser par son sang, on doit laver la souillure, qu'il touche son vêtement ou un habit de pèlerin ou le corps. Cependant les ulémas (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont dit: **On tient pas compte de la petite quantité de sang en raison de la difficulté de s'en préserver**

Madjmou fatawa d'Ibn Outhaymine (22/11)